



ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

Besançon, le 12 septembre 2023

Rectorat
IA-IPR de Sciences Économiques et
Sociales
Denis MEILLIER
Tél : 03-81-65-49-33 / 06 84 21 85 84
Mél : denis.meillier@ac-besancon.fr

Mesdames, Messieurs
les professeurs de SES
Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Objet : Lettre de rentrée 2023-2024 de l'IA-IPR de Sciences Économiques et Sociales

"Nous ne devons pas enseigner des idées, mais plutôt apprendre à penser ; notre rôle n'est pas de porter l'élève, mais de le guider, si nous souhaitons qu'à l'avenir, il puisse marcher de lui-même." (Extrait de l'Avertissement d'Emmanuel Kant pour l'ensemble de ses cours pendant le semestre d'hiver de 1765 à 1766).

Ces principes inspirants, sans aucun doute, orientent votre pratique quotidienne. Notre enseignement a en tout cas le potentiel d'aider les élèves à développer leur autonomie intellectuelle, en favorisant la pensée critique et la compréhension.

Programme du baccalauréat 2023

Le programme du baccalauréat 2023 en sciences économiques et sociales est disponible dans l'arrêté du 17 juillet 2019, publié dans le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale spécial n° 8 du 25 juillet 2019 (<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Special8/MENE1921253A.htm>).

Pour plus de détails sur l'épreuve de cet enseignement de spécialité en sciences économiques et sociales pour la classe terminale de la voie générale, veuillez-vous référer à la note de service n° 2020-033 du 11-2-2020, disponible ici :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>.

Je vous rappelle que l'acquisition de compétences, en lecture et interprétation de statistiques et de graphiques, demeure essentielle pour maîtriser les grands enjeux et les questions du programme de la classe terminale.

Le rétablissement des épreuves de spécialité en juin

Certaines décisions concernant les évolutions du baccalauréat général et technologique pour la session 2024 ne sont pas encore complètement stabilisées. Nous en saurons plus lorsque le ministre nous fera part des ajustements envisagés, après avoir pris en compte les contributions de vos représentants syndicaux et associations professionnelles. Plusieurs points importants actuellement en discussion, tels que le nombre de chapitres évaluable, ou l'organisation générale des examens (maintien ou non des deux journées d'épreuves d'évaluation).

Critères d'évaluation et de réussite de l'épreuve finale.

La grille académique d'évaluation va être prochainement actualisée. En attendant la finalisation de cette mise à jour, je souhaite vous rappeler que la grille actuellement en vigueur demeure en place. Cette grille d'évaluation a pour objectifs :

1. Identifier les compétences prioritaires à développer afin de mieux préparer nos élèves aux épreuves de l'EDS.
2. Harmoniser nos pratiques d'évaluation tout au long de l'année.
3. Clarifier nos attentes et nos critères de réussite pour les diverses épreuves du baccalauréat.
4. Faciliter et anticiper le travail des commissions de pré-entente et d'entente.

Je vous encourage à partager cette grille avec vos élèves, car elle peut s'avérer précieuse dans leur préparation aux épreuves. Je suis conscient de votre souci d'assurer l'équité et la justesse des notes attribuées en contrôle continu. C'est pourquoi je tiens à souligner l'importance de mobiliser le projet d'évaluation de vos établissements, mis en place en 2021. Cette démarche contribuera à garantir un cadre d'évaluation équitable et de qualité pour nos élèves, tout en vous préservant des pressions externes.

Je sais par ailleurs que vous êtes attentifs à ce que les notes accordées en contrôle continu soient justes et équilibrées. C'est pourquoi il me semble important de mobiliser également le projet d'évaluation de vos établissements, mis en place en 2021, afin de garantir un cadre équitable et de qualité pour l'évaluation de nos élèves et vous éviter d'être soumis à des pressions externes.

Formation

Le Programme Académique de Formation (PrAF)

Le PrAF a été soigneusement élaboré par notre équipe de formateurs, sous la direction d'Elise Benoit-Lemonnier. Je tiens à leur exprimer ma gratitude pour travail dans la planification des formations à venir. Leur mission consiste à concevoir la maquette de formation pour l'année 2024-2025 en tenant compte de vos besoins et de vos préférences. Mais également de réfléchir aux objectifs, au contenu et à l'animation des Groupes de Travail Locaux (GTL).

La formation en inscription individuelle

Préparation à l'agrégation interne en SES

La "Préparation aux examens et concours" est de retour après une année de pause, avec une équipe expérimentée composée de Anne-Gaëlle Battu, Manon Faivre et Alexandrine Millet. Je salue le travail de ces formatrices qui accompagnent, entraînent et préparent efficacement les collègues inscrits aux exigences des épreuves écrites et orales. Cette formation a déjà fait ses preuves par le passé, contribuant de manière significative au succès des candidats.

Journée de conférences universitaires

Cette initiative permet d'actualiser nos connaissances scientifiques sur deux thèmes au programme de SES

Découverte d'entreprises en SES

La visite d'entreprises et la rencontre avec des acteurs du monde de l'entreprise constituent une opportunité pour les participants de découvrir des chefs d'entreprises et des sites intéressants à faire visiter aux élèves. Cette expérience permet de mieux comprendre le monde professionnel, favorisant ainsi une découverte enrichissante des entreprises dans le contexte des SES.

La formation à public désigné

Groupe de travail local

L'objectif est de développer de nouvelles séances pédagogiques ou d'améliorer celles déjà en place en utilisant une approche didactique et pédagogique, avec un accent particulier sur le thème du GTL. De plus, l'utilisation d'outils numériques pour la remédiation est explorée. Cette initiative vise à renforcer les compétences des enseignants dans la construction de séances efficaces et à faciliter la réflexion sur l'amélioration continue de l'enseignement. La journée 2, axée sur la remédiation, s'adresse à un public spécifique dont la liste sera communiquée par les formateurs, et s'inscrit dans la continuité de la journée 1 en 2022-2023.

Les sujets sensibles en SES : comment les aborder ?

L'objectif est de développer des compétences en enseignant des questions délicates du programme de Sciences Économiques et Sociales (SES). Cette formation implique la conception de séances pédagogiques et une réflexion collective sur les postures enseignantes dans ce contexte. Elle se focalise sur les thèmes qui suscitent des représentations variées chez les élèves, visant ainsi à concevoir des activités pédagogiques pertinentes pour aborder les sujets sensibles en SES. Cette formation est spécialement destinée aux enseignants de première, deuxième et troisième année (T1, T2, T3) ainsi qu'aux contractuels.

Grand Oral

Le ministre a exprimé sa volonté de renforcer l'exigence disciplinaire du grand oral, un sujet qui suscite de nombreuses réflexions. La publication de différentes NDS concernant le BAC 2024 serait prévue pour le 21 septembre. Elles aborderaient les épreuves de spécialité (programme, calendrier) et le Grand Oral (contenu, calendrier). À ce stade, tout comme vous, j'attends les arbitrages définitifs.

Les visites d'accompagnement et rendez-vous de carrière

Les visites d'accompagnement sont principalement destinées aux enseignants en début de carrière (avant le premier rendez-vous de carrière) et en fin de carrière (après le dernier rendez-vous). Elles donneront éventuellement lieu à la rédaction d'un rapport de visite. Si vous estimez qu'une visite d'accompagnement pourrait contribuer à consolider un projet personnel telle qu'une candidature à l'étranger ou une évolution de carrière, n'hésitez pas à me contacter directement. Je m'efforcerai de répondre à votre demande dans les meilleurs délais.

Si vous êtes concerné par un rendez-vous de carrière cette année, vous avez probablement déjà reçu une notification à ce sujet.

Journée d'immersion dans l'enseignement supérieur

La journée destinée aux élèves de terminale inscrits en enseignement de spécialité SES devrait être reconduite cette année encore. Elise Benoit-Lemonnier, en charge de l'organisation de cet événement en collaboration avec nos partenaires de l'enseignement supérieur, vous tiendra informés dès que les modalités d'organisation auront été définies. Je tiens à exprimer ma gratitude envers Elise pour son engagement et son efficacité dans l'accomplissement de cette mission.

DIU DGEMC

La Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, en partenariat avec l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, ainsi que l'Université Paris Panthéon-Assas, organise pour la deuxième année consécutive la formation au droit et aux grands enjeux du monde contemporain.

Cette formation débouche sur un Diplôme Interuniversitaire (DIU) et se compose de sessions en présentiel et de travail à distance (40 heures en présentiel, 60 heures à distance).

Les académies doivent identifier les candidats au DIU avant le 26 septembre 2023. L'académie de Besançon devrait pouvoir inscrire, comme l'an dernier, trois enseignants à cette formation. L'information devrait vous parvenir bientôt, si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à candidater.

Remerciements

Je saisis cette opportunité offerte par cette lettre de rentrée pour exprimer ma profonde gratitude et mes sincères remerciements à tous ceux parmi vous qui ont contribué à l'évaluation du baccalauréat, ainsi qu'à Anne Lise pour son rôle crucial dans l'harmonisation des évaluations en contrôle continu. Mes pensées vont également aux membres actifs des différents Groupes de Travail Locaux, dont l'engagement et le travail acharné contribuent à leur succès. Mes remerciements s'étendent naturellement aux animateurs de ces groupes.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers les collègues qui, malgré leur charge de travail déjà conséquente, ont accepté cette année d'accompagner et de guider nos jeunes professeurs. Enfin, "last but not least", je remercie Elise Benoit-Lemonnier pour son appui et son efficacité remarquables, que ce soit dans l'organisation et le suivi de l'évaluation au baccalauréat, la conception de la formation continue, ou l'encadrement des jeunes collègues et enseignants vacataires. Sa collaboration est précieuse, et elle travaille pour le bénéfice de tous.

J'adresse mes sincères félicitations aux lauréats et lauréates des concours de recrutement de cette année, et je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux enseignants qui rejoignent notre académie. Que leur installation au sein de leur établissement soit réussie et épanouissante.

Je vous souhaite une année scolaire fructueuse et couronnée de succès.

**IA-IPR de SES
Denis MEILLIER**

